

DÉCLARATION STRATÉGIQUE

L'ONDRAF exerce ses missions de gestion des déchets radioactifs au service de la collectivité et conformément à son mission statement, en tenant compte des exigences en matière de gestion durable. La sûreté nucléaire est une préoccupation fondamentale, qui est au cœur de toutes ses activités et décisions. La politique en matière de sûreté nucléaire, de bien-être au travail et d'environnement est essentielle à cet égard.

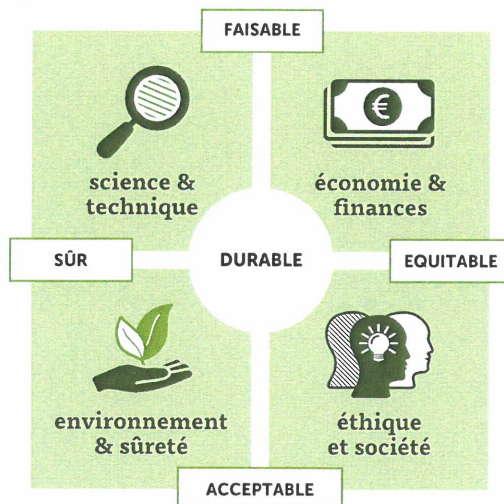
Dans le cadre de la mise en œuvre de cette politique :

- la sûreté nucléaire et son amélioration continue constituent la priorité absolue ;
- nous disposons d'un système de gestion conforme à la législation et aux normes en matière de sûreté, de santé, d'environnement et de qualité, qui couvre les quatre aspects de la gestion durable (sûreté et environnement, science et technique, économie et finances, société et éthique).
Dans ce cadre, nous veillons à ce que nos décisions soient le résultat d'une approche équilibrée des quatre aspects de la gestion durable ;
- nous fixons des objectifs dans le cadre du système de gestion, dans un souci d'amélioration continue ;
- nous mettons en œuvre une politique proactive en matière de sûreté et d'environnement, qui se traduit par une politique d'amélioration continue en tenant compte des retours d'information pertinents, des analyses de risques et des enseignements tirés d'évaluations fréquentes ;
- nous veillons à ce que tous les travailleurs et parties prenantes respectent la sûreté nucléaire, le bien-être au travail et l'environnement par la sensibilisation, la formation, l'établissement de procédures de travail et d'objectifs mesurables, et l'organisation d'évaluations et de révisions périodiques ;
- nous travaillons et communiquons de manière transparente et intègre, avec un esprit ouvert et en interaction avec la société ;
- nous menons des recherches et réalisons nos missions de manière objective et professionnelle, en nous appuyant sur les développements scientifiques et les résultats de la recherche et du développement.

Afin d'ancrer durablement sa politique en matière de sûreté et d'environnement, l'ONDRAF développe et applique une culture de la sûreté dans toute l'organisation, qui repose sur un leadership fort de la direction et un engagement permanent de la hiérarchie.

L'ONDRAF vise un équilibre entre les quatre dimensions de la gestion durable (sûreté et environnement, science et technique, économie et finances, société et éthique), dans le respect des aspects légaux et réglementaires. Cette approche doit garantir qu'aucune charge excessive ne soit transmise aux générations futures et que la sûreté nucléaire soit toujours la priorité absolue, sans être compromise par nos décisions.

Afin d'atteindre cet objectif de gestion durable, l'ONDRAF veille à développer l'efficacité et les compétences de ses collaborateurs.



Pour mener sa politique en matière de sûreté et d'environnement, l'ONDRAF s'appuie sur son système de gestion de la qualité certifié selon la norme ISO 9001 ainsi que sur les prescriptions de sûreté de l'arrêté royal du 30 novembre 2011 et les recommandations de la norme GSR-Part 2 de l'AIEA.

Marc Demarche,
Directeur général

STRA_STVI_2021-1736_FR Déclaration stratégique
ONDRAF 19 juillet 2021



Organisme national des déchets radioactifs et des matières fissiles enrichies

www.ondraf.be